

Boulange

30.01.2024

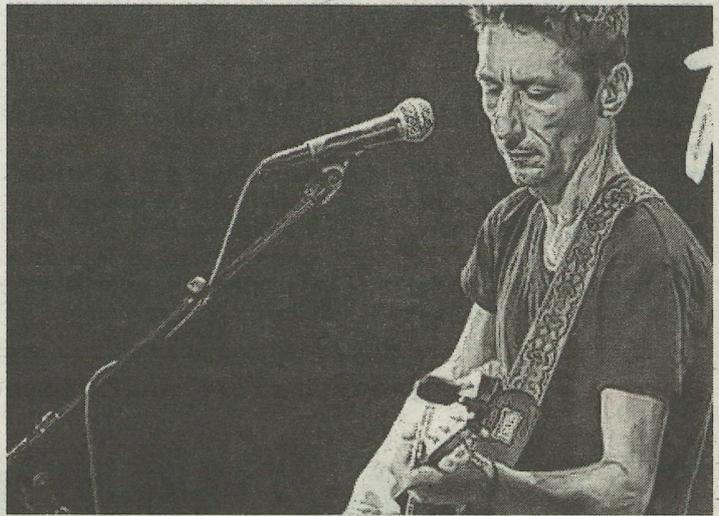
Thomas Cousin, auteur-compositeur à écouter ce samedi à l'Espace Riom

Thomas Cousin, auteur-compositeur et musicien depuis près de trente ans, présente son nouvel album, le premier en solo. Il sera salle de l'Espace Riom à Boulange, ce samedi 3 février, à 17 h 30. Un rendez-vous à ne pas manquer...

Auteur-compositeur et musicien, Thomas Cousin s'est mis, au sein de différentes formations (Aron'C, Tax Brothers & the old Racoon, Shy), à écrire et composer pour les « autres », après avoir sillonné les routes de France et d'Europe.

Quel chemin parcouru !

Thomas Cousin : « Dès l'adolescence, c'est un peu le cas de tout le monde, j'ai eu envie de faire de la musique et écrire des textes. Cela fait vingt-cinq-trente ans que je fais ce métier. Je joue également de deux instruments : la guitare et le piano. Si vous me demandez si c'est la première fois que je viens à Boulange, je vous dirai que oui, mais j'ai déjà donné plusieurs concerts dans le Grand Est. » Son expérience de réalisateur et d'arrangeur lui permet d'enregistrer ce disque tout seul,



Thomas Cousin présentera son premier album solo.

d'en assurer toutes les parties instrumentales et de nous livrer un album brut, instinctif et spontané.

C'est un premier album en solo, que pouvez-vous nous en dire ?

« Après avoir toujours écrit pour les autres, j'ai eu besoin de sortir un premier album, « Debbie et moi ». Debbie, c'est Deborah, le prénom de ma compagne. Je parle beaucoup à travers les chansons, de ma vie personnelle, mais aussi d'autres chansons françaises. C'est un disque personnel et intime, entre la

chanson actuelle aux sonorités modernes et le classicisme d'une chanson française à texte. J'avais commencé à accumuler trois, puis quatre chansons, et voilà... »

Quels sont vos souhaits ?

« J'espère que ces chansons plairont au public. »

Comment pourrait-il en être autrement et l'association « Le Sillon » de Boulange, ainsi que la municipalité lancent un appel au public pour qu'il soit nombreux à ce concert, le premier de l'année 2024.

La participation est libre.